



*Ciencia Nueva*  
*Revista de Historia y Política.*



Maestría en Historia



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI SALERNO

Maestría en Ciencia Política

ESTUDIOS HISTÓRICOS

**LES INTÉRÊTS DE CUBA DANS LA CONCEPTION  
DU PROJET DE COLONISATION DES TERRITOIRES ESPAGNOLS  
DU GOLFE DE GUINÉE**

LOS INTERESES DE CUBA EN LA ELABORACIÓN DEL PROYECTO DE COLONIZACIÓN DE LOS  
TERRITORIOS ESPAÑOLES DEL GOLFO DE GUINEA

DOI: <https://doi.org/10.22517/25392662.20801>

**Guy Longin Obame Ekome**

pp. 02-14

Vol. 3 Núm. 1 | Enero-Junio de 2019  
Pereira, Colombia

## LES INTÉRÊTS DE CUBA DANS LA CONCEPTION DU PROJET DE COLONISATION DES TERRITOIRES ESPAGNOLS DU GOLFE DE GUINÉE\*

### LOS INTERESES DE CUBA EN LA ELABORACIÓN DEL PROYECTO DE COLONIZACIÓN DE LOS TERRITORIOS ESPAÑÓLES DEL GOLFO DE GUINEA

*Guy Longin Obame Ekome* \*\*

guyano2012@gmail.com

ORCID: <http://orcid.org/0000-0003-3326-4128>

---

**Recibido:** 14 de julio de 2018.  
**Revisado:** 07 de enero de 2019.  
**Aceptado:** 26 de febrero de 2019.  
**Publicado:** 30 de junio de 2019.

---

**Résumé:** Cet article expose et analyse les faits ayant conduit à l'élaboration du projet de colonisation des territoires espagnols du golfe de Guinée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il va au-delà des considérations traditionnelles, qui associent souvent l'arrivée des espagnols dans cette partie du continent africain au seul fait de l'expansionnisme européen. L'acquisition par l'Espagne des îles de Fernando Póo et Annobon en 1778 répondait à un besoin spécifique. Celui de disposer d'une source d'approvisionnement d'esclaves pour alimenter les colonies d'Amérique d'une main-d'œuvre bon marché. Mais la volonté de coloniser ces territoires un demi-siècle plus tard était née de la nécessité de préserver les intérêts économiques et politiques de Cuba, menacés par la présence en nombre important des esclaves affranchis.

**Mots-clés:** noir, Cuba, Espagne, colonisation, Guinée.

**Summary:** This article exposes and analyses the facts that led to the elaboration of the project of colonization of the Spanish territories of the Gulf of Guinea during the 19th century. It goes beyond the traditional considerations, which often associate the arrival of the Spaniards in this part of the African continent to the only fact of the European expansionism. The acquisition of the islands of Fernando Póo and Annobón in 1778 met a specific

need for Spain. That of having a place where to find the slaves to feed the American colonies with cheap labor. But the desire to colonize these territories half a century later was born out of the need to preserve the economic and political interests of Cuba, threatened by the presence in large numbers of freed slaves.

**Keywords:** black, Cuba, Spain, colonization, Guinea.

**Resumen:** Este artículo expone y analiza los hechos que llevaron a la elaboración del proyecto de colonización de los territorios españoles del golfo de Guinea durante el siglo XIX. Va más allá de las consideraciones tradicionales, que a menudo asocian la llegada de los españoles en esta parte del continente africano al único hecho del expansionismo europeo. La adquisición por España de las islas de Fernando Póo y Annobón en 1778 suplía una necesidad específica. El de tener una fuente de suministro de esclavos para abastecer a las colonias de América con mano de obra barata. Pero el deseo de colonizar estos territorios medio siglo después nació de la necesidad de preservar los intereses económicos y políticos de Cuba, amenazados por la presencia de un gran número de esclavos liberados.

**Palabras clave:** negro, Cuba, España, colonización, Guinea.

---

\* El presente artículo respeta las directrices y normas dispuestas en la Declaración de Ética de Publicación de Ciencia Nueva, Revista de Historia y Política. Esta declaración puede consultarse en la página web de la revista: [revistas.utp.edu.co/index.php/historia](http://revistas.utp.edu.co/index.php/historia)

\*\* Doctor en Historia de América Latina de la Universidad Pablo de Olavide. Profesor de Lengua y Cultura Españolas en el Instituto Moderno de Anyama en Costa de Marfil (Cote d'Ivoire). Investigador independiente.

## Introduction

La colonisation des territoires espagnols du golfe de Guinée au cours du XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle est un sujet qui a largement été abordé ces dernières années. Les auteurs tels que Luis Mariano de Castro, Donato Ndongo Biyogo, Dolores Garcia Cantus et bien d'autres, se sont employés avec vigueur à décrire l'histoire de la présence espagnole en Afrique subsaharienne. S'appuyant tantôt sur des archives, tantôt sur les ouvrages de l'époque, ces érudits ont mis à jour un pan fondamental de l'histoire coloniale du continent noir. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que le récit actuel de la colonisation des possessions espagnoles présente quelques insuffisances, notamment sur la question relative à l'implication des acteurs politiques de Cuba. Les ouvrages publiés jusqu'à présent sur la question traitent essentiellement du processus de colonisation et de consolidation du pouvoir colonial espagnol dans la région. D'autres questions telles que l'évangélisation des populations autochtones et le développement des activités commerciales dans la colonie sont amplement abordées. Mais il n'existe quasiment aucune référence faisant mention de l'influence qu'avait exercée la situation politique et économique de Cuba lors de la conception du projet de colonisation de ces territoires.

L'arrivée des espagnols en Afrique noire, et notamment dans la région du golfe de Guinée, n'était pas le résultat d'une conquête ou d'une découverte. Mais plutôt la conséquence logique du processus de réformes économiques engagées par la dynastie des Bourbons à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>1</sup>. Ces réformes, menées pour stimuler le développement économique et commercial avaient conduit l'Espagne à s'intéresser aux opportunités de marchés que l'Afrique offrait aux européens<sup>2</sup>. Le Gouvernement espagnol était alors convaincu que le redressement de l'économie nationale dépendait en partie des relations que le pays entretiendrait avec le continent noir. C'est dans cette optique qu'à la demande de Charles III, Roi d'Espagne, un Traité fut signé le 1er octobre 1777 avec le Portugal. Traité en vertu duquel les Portugais cédaient à l'Espagne les îles d'Annobón et de Fernando Póo, situées dans les eaux du golfe de Guinée<sup>3</sup>.

Toutefois, les efforts déployés à partir de 1778 par les autorités politiques en vue d'occuper ces territoires ont été vains. L'une des raisons à l'origine de cette situation était la fin de la traite transatlantique<sup>4</sup>. En effet, ayant perdu le droit d'exercer le commerce des esclaves en Afrique, notamment en signant le traité d'abolition avec le Royaume-Uni le 23

<sup>1</sup> Anes Gonzalo, *El Antiguo Régimen: los Borbones. Historia de España Alfaguara IV*, (Madrid: Alfaguara-Alianza, 1975), 341.

<sup>2</sup> Agustín Paulo Claveras, *Principios de nuestra historia colonial en el golfo de Guinea*, (Madrid: Expedición de Argelejos, 1942), 17.

<sup>3</sup> A.G.S., Estado 7411 bis, folio 6 (p.4): *Tratado de Amistad, Garantía y Comercio... (24/03/1778)*. 14 cité par Aberlado de Unzueta y Yuste, *El Tratado de El Pardo y las expediciones de la Guinea española: aspectos economicos* (Madrid: Publicaciones de la Real Sociedad Geografica, Série B, n° 191, 1947), 11.

<sup>4</sup> À l'issue d'un puissant mouvement d'opinion influencé par les philanthropes anglais, le Parlement britannique abolit en 1807 la traite des Noirs, au moment même où cette activité était rendue très lucrative par l'essor de la production sucrière des colonies britanniques aux Antilles. Cette prohibition entre en vigueur dès 1808. Voir : Luiz Felipe de Alencastro, *Traite des noirs*, (Encyclopædia Universalis [en ligne],) consulté le 16 juin 2018. URL: <http://www.universalis.fr/encyclopedie/traites-des-noirs/>.

septembre 1817<sup>5</sup>, l'Espagne avait été contrainte d'abandonner ses possessions du golfe de Guinée. Cette situation avait perduré jusqu'en 1845, année au cours de laquelle la question de l'occupation et de la colonisation de Fernando Poo et Annobon avait suscité l'engouement des espagnols. L'intérêt soudain pour ces territoires dans les milieux politiques et économiques, après plus d'un demi-siècle d'abandon, n'était pas sans raison. Il était lié au développement et à la stabilité de Cuba. La nécessité de préserver la paix sociale à Cuba, socle de sa bonne santé économique<sup>6</sup>, avait conduit les espagnols à concevoir un projet politique qui, non seulement mettait en valeur les colonies africaines, mais permettait aussi de maintenir la stabilité sociale de Cuba, mise en mal par le nombre sans cesse croissant des esclaves affranchis<sup>7</sup>.

Cet article, qui se veut une contribution à la réflexion sur l'histoire coloniale de l'Afrique, aborde d'une part, les raisons de la présence espagnole dans la région du golfe de Guinée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, thématique qui, à bien des égards, suscite encore des questionnements. Et d'autre part, il met en lumière les circonstances ayant conduit les autorités espagnoles à relier les intérêts cubains à la colonisation de Fernando Póo et Annobon. Autrement dit, il s'agit d'établir le lien de causalité entre l'élaboration du projet de colonisation des archipels espagnols en Afrique et la nécessité de sauvegarder les intérêts politiques et économiques de Cuba.

Pour atteindre cet objectif, nous avons divisé l'article en deux chapitres:

- I. Les réformes politiques et économiques du XVIII<sup>e</sup> siècle: origines de la présence espagnole dans le golfe de Guinée et la deuxième partie.
- II. Coloniser les territoires africains pour sauvegarder les intérêts politiques et économiques de Cuba.

## **I. Les réformes politiques et économiques du XVIII<sup>e</sup> siècle: origines de la présence espagnole dans le golfe de Guinée**

Dans le souci de consolider le pouvoir de la Monarchie et d'assurer la pérennité et la prospérité de celle-ci, la dynastie des Bourbons lança à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, un vaste projet de réforme de l'Etat. Cette initiative avait été prise en réaction à la situation de crise institutionnelle qui prévalait aussi bien en Espagne que dans les colonies d'Amérique Latine. Selon l'historien français Alexis de Tocqueville, la période qui précédait la mise en œuvre des réformes bourbonniennes, souvent désignée sous le terme de «Ancien Régime», était marquée par un climat d'incertitude qui présageait la déflagration de l'Empire espagnol. Cette situation était principalement due à la nonchalance et à l'incapacité du Roi Charles II à gérer les affaires du royaume. Sous son règne, les pratiques telles que la corruption, le trafic d'influence et la prévarication avaient atteint leur paroxysme. Plus rien ne semblait garantir les intérêts économiques et politiques de la nation. Les activités commerciales dans les colonies américaines étaient désormais sous le contrôle absolu des puissances étrangères. Et

---

<sup>5</sup> De Orden del Rey, *Tratado entre S. M. El Rey de España y de las Indias, y S. M. El Rey del Reino unido de la Gran Bretaña e Irlanda para la abolición del tráfico de negros, conculido y firmado en Madrid en 23 de septiembre de 1817* (Madrid: Imprenta Real, 1817), 6.

<sup>6</sup>La culture de la canne à sucre qui se développe à Cuba dès la fin dix-huitième siècle avait fait de cette colonie, l'une des plus prospères du continent américain.

<sup>7</sup> Inés Roldán de Montaud, "En los borrosos confines de la libertad: el caso de los negros emancipados en Cuba, 1817-1870", *Revista de Indias* 21, n.º 251 (2011): 161-163. vol.

l'Eglise, censée protéger et soutenir l'Etat dans ses efforts de moralisation du système politique et de la gestion économique, aussi bien dans la péninsule qu'en Amérique, s'était plutôt contentée de tirer profit de la faiblesse des institutions. Par le moyen de ses nombreuses activités illégales et subversives, le Clergé avait réussi l'exploit de s'émanciper de l'autorité de l'Etat, à telle enseigne qu'il refusait de reverser les impôts<sup>8</sup>.

Ces circonstances, venant s'ajouter au fait que le Monarque n'avait pas d'héritier au trône, avaient plongées l'Espagne dans une crise économique extrêmement grave. Et en réponse à cette situation, Philippe V, chef de la maison des Bourbons, désigné successeur au trône d'Espagne par Charles II en 1700<sup>9</sup>, décida d'élaborer une nouvelle législation. Cette législation, encore appelée «Reformes bourbonniennes» avaient pour mission, non seulement de mettre fin aux pratiques néfastes qui gangrenaient l'administration publique, mais aussi et surtout de relancer l'économie du pays qui se trouvait au plus bas niveau. Il s'agissait par ailleurs de marquer la rupture entre l'ancien régime, considéré trop laxiste et moribond, et le nouveau, voulu absolu, centraliste et uniformiste. Le successeur de Charles II avait alors compris que le moyen le plus approprié pour sortir l'Espagne de la crise du régime composite des Habsbourgs était de remodeler le système politique, militaire, religieux et économique en vigueur.

Sur le plan politique, un éventail de mesures avait été conçu notamment pour renforcer le pouvoir de Madrid sur les colonies américaines. L'autonomie de gestion administrative et financière dont elles jouissaient sous l'ancien régime, avait fortement contribué à l'affaiblissement de l'Espagne. Il était donc nécessaire de mettre en place un système politique autoritaire et totalitaire, plus à même de garantir les intérêts de la Couronne. Sur le plan militaire, eu égard à la faiblesse de l'Etat à contrôler le flux de trafics illégaux et de contrebande dans ses colonies américaines, à cause de l'indiscipline et de la corruption dans les rangs de l'armée, le nouveau régime procéda à la restructuration profonde du secteur, notamment par le recrutement des jeunes et la radiation de tous les indélébiles. Sur le plan religieux, la monarchie sollicita et obtint de Rome, le droit de nommer les autorités ecclésiastiques. En effet, pour mieux contrôler les activités génératrices de revenus des religieux et tirer parti de la valeur vénale de biens appartenant à l'Eglise, il était indispensable que la responsabilité de désigner les chefs religieux incombe au Roi et non plus au Pape. Par ailleurs, cette prérogative permettait de soumettre les affaires ecclésiastiques à un arbitrage contraignant et mettait fin à certains privilèges indus. Et en ce qui concerne le système économique, l'action était particulièrement ardue. Car il s'agissait de mettre en place un modèle économique qui devait être tributaire des secteurs agricoles, pour ce qui est de la métropole, et de l'exploitation minière et du commerce, pour ce qui est des colonies.

En effet, pour relancer l'économie, le Roi avait entrepris de réformer les lois et règlements qui régissaient le fonctionnement des activités économiques et commerciales, aussi bien en Espagne qu'en Amérique. En Espagne, le secteur agricole était au cœur de sa politique de développement. Selon Fabio Zambrano Pantoja, les bourbons avaient compris la nécessité de réaliser des changements substantiels dans ce secteur. Car, adeptes de la physiocratie, ils considéraient l'agriculture comme étant la principale source de richesse

---

<sup>8</sup> Mardones, J.M., "La desinstitucionalización religiosa". *Sociedad y Utopía*, n.º 8 (1996): 90-91.

<sup>9</sup> González Enciso, Agustín, *Felipe V, la renovación de España: sociedad y economía en el reinado del primer Borbón*, (Pamplona, EUNSA, 2003).

d'une nation<sup>10</sup>. Il fallait donc mettre fin au système seigneurial et féodal qui paralysait ce secteur en redistribuant aux agriculteurs et aux petits paysans, toutes les terres cultivables du royaume appartenant au Clergé et à la noblesse<sup>11</sup>. Cette stratégie, bien que difficile à mettre en œuvre, avait pourtant permis à l'Espagne de connaître une croissance économique conséquente.

Mais dans les colonies américaines, une toute autre approche avait été adoptée. Dans le but de rendre l'administration coloniale plus efficace en vue de l'augmentation des recettes fiscales, Madrid avait entrepris de restructurer toute la réglementation qui obstruait le fonctionnement du système économique, notamment les lois sur le monopole commercial. Selon Thomas Hugh, l'une des raisons pour lesquelles les activités économiques ne donnaient pas de résultats suffisamment tangibles était la trop grande dépendance des exploitants à l'égard des puissances étrangères en matière de ravitaillement d'esclaves<sup>12</sup>. Pour alimenter les colonies en main-d'œuvre, les espagnols étaient obligés de faire recours aux pays tels que l'Angleterre, la France et le Portugal. Car ces pays, en plus de détenir le monopole du marché de la traite<sup>13</sup>, disposaient des moyens et des compétences requises pour la capture, le stockage et le transport des noirs de l'Afrique jusqu'en Amérique. Mettre fin à cette réglementation rigide et restrictive était, non seulement le seul moyen de dynamiser l'activité économique dans les colonies, mais c'était aussi une stratégie politique visant à impliquer les Sujets espagnols dans le trafic des noirs<sup>14</sup>. Les autorités avaient en effet compris que la participation des espagnols à cette activité était une des principales solutions au redressement de l'économie coloniale. Libéraliser le marché de la traite devait permettre une réduction significative des coûts de production, car le prix de l'esclave allait considérablement chuter<sup>15</sup>. C'est dans cette optique que fut promulgué le *Reglamento del Libre Comercio*<sup>16</sup>.

Après la promulgation de cette loi, le Gouvernement espagnol engagea immédiatement des consultations avec le Portugal en vue de l'acquisition d'un territoire qui lui servirait de comptoir pour la traite des noirs sur la côte occidentale africaine<sup>17</sup>. Posséder un territoire en Afrique était perçu comme un impératif majeur pour le développement de la traite des noirs par les espagnols. Ainsi, après quelques mois de tractations diplomatiques, un traité de

---

<sup>10</sup> Ibáñez Molina, Manuel, *Rentas provinciales, administración real y recaudadores en el reinado de Felipe V, (1700-1739)*, (Granada: Universidad de Granada, 1986), 128.

<sup>11</sup> Fernández Durán, Reyes, *Gerónimo de Uztáriz (1670-1732): una política económica para Felipe V*, (Madrid: Minerva, 1999), 98.

<sup>12</sup> Hugh Thomas, *Cuba. la lucha por la libertad*, (Madrid: editorial debate, 2004), 241.

<sup>13</sup> Les Espagnols ne pratiquaient pas la traite négrière directement; ils avaient fait le choix de confier celle-ci à d'autres pays (Portugal, Hollande, France, Angleterre etc), l'ouverture de ce droit se faisant contre le paiement d'une redevance. Cette pratique s'appelle *l'asiento*. Les autres puissances européennes n'avaient pas recours à cette pratique.

<sup>14</sup> Breña, Roberto, *El imperio de las circunstancias: las independencias iberoamericanas y la revolución liberal española*, (Madrid: Marcial Pons, 2012) 121.

<sup>15</sup> Ferro, Marc. *Sobre la trata y la esclavitud. El libro negro del colonialismo. Siglos XVI al XXI: del exterminio al arrepentimiento*. (Madrid: La Esfera de los Libros, 2005). 124

<sup>16</sup> Le règlement de libre commerce de 1778, dont le nom complet est *règlement et droits royaux pour le libre-échange de l'Espagne aux Indes*, a été promulgué par le roi Carlos III d'Espagne le 12 octobre 1778 dans le cadre des réformes des Bourbons. L'objectif était de permettre le libre échange commercial entre l'Espagne et l'Amérique latine, en rendant le monopole existant plus flexible. A. G. de S, Dirección General de Rentas, 2<sup>a</sup> remesa, leg. 568.

<sup>17</sup> Thomas, Hugh. *La trata de esclavos: Historia de la trata de seres humanos de 1440 a 1870*, (Barcelona: Editorial Planeta, 1998). 98

concession de territoires fut signé entre l'Espagne et le Portugal. Il s'agit du traité de San Ildefonso (*Tratado Preliminare de Limites en America Meridional*)<sup>18</sup>, signé en 1777 et amendé le 11 mars 1778 par le traité de Pardo<sup>19</sup>. Par ces traités, le Portugal cédait à l'Espagne les droits de propriété et de souveraineté sur les îles de Fernando Póo et d'Annobón, situées dans les eaux du golfe de Guinée<sup>20</sup>.

C'est donc la nécessité relancer l'économie coloniale qui avait conduit la monarchie espagnole à mettre fin à sa vieille politique d'atavisme à l'égard de l'Afrique. Car, bien avant l'arrivée des Bourbons, l'Empire espagnol ne s'était jamais intéressé au continent noir. Aucun des gouvernements qui s'étaient succédé en Espagne avant ou après la découverte de l'Amérique n'avait jugé utile de concevoir un projet d'exploration ou d'occupation des territoires en Afrique. Bien des auteurs contemporains attribuent cette situation au manque de vision politique qui caractérisait les Rois catholiques. C'est le cas du célèbre historien africain Joseph Ki-Zerbo lorsqu'il affirme que la valeur du continent noir, au cours du XIV<sup>ème</sup>, XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles n'était connue que d'un nombre très réduit d'européens. Occupés à mettre en place des structures juridiques et institutionnelles adéquates pour répondre aux besoins des nouvelles colonies américaines, les espagnols étaient loin d'accorder à l'Afrique l'importance qu'elle revêtait. Et même lorsqu'il s'était agi d'utiliser les noirs africains comme esclaves dans les mines américaines, l'Espagne avait dû faire recours à des compagnies étrangères pour s'en approvisionner<sup>21</sup>.

En somme, l'arrivée de l'Espagne en Afrique et notamment dans la région du golfe de Guinée, était un fait circonstancié. L'acquisition des îles de Fernando Poo et Annobon répondait à une nécessité économique née des réformes institutionnelles menées par les Bourbons. Dans un contexte de déferlement vers la diversification des sources de richesse, les espagnols n'avaient autre choix que de se lancer dans ce qui était perçu comme la solution à toute épreuve: la traite des noirs. Cette traite les avait donc conduits à concevoir un projet d'occupation des territoires en Afrique.

## II. Coloniser les territoires africains pour sauvegarder les intérêts politiques et économiques de Cuba

Les réformes, en plus de lancer l'Espagne dans la conquête de nouveaux territoires sur le continent africain, avaient également permis à certaines colonies espagnoles d'Amérique de connaître une croissance économique spectaculaire. En mettant fin aux pratiques commerciales restrictives en vigueur dans les colonies, notamment par la promulgation en 1778 du Règlement de Libre Commerce, Charles III ouvrait une ère de prospérité et de développement pour l'empire colonial espagnol. Car Cuba, une des colonies espagnoles les plus pauvres du continent, en l'espace de quelques années se retrouva propulsée au premier rang des régions les plus riches au monde. Pour l'historien Hugh Thomas, cette soudaine transformation de l'économie cubaine était le résultat des politiques menées dans le secteur

---

<sup>18</sup> España, *Tratado Preliminar Sobre Los Limites de Los Países Pertencientes En America Meridional a Las Coronas de Espana y Portugal (1777)*, (Buenos Aires: Imprenta del Estado, 1836),3.

<sup>19</sup> Aberlado de Unzueta y Yuste, "El Tratado de El Pardo y las expediciones de la Guinea española: aspectos económicos", *Publicaciones de la Real Sociedad Geográfica* (Madrid: Série B, n°191, 1947), 14.

<sup>20</sup> Archives Generales de Simancas (A.G.S.), Estado 7411 bis, folio 6 (p.4): «Tratado de Amistad, Garantía y Comercio... (24/03/1778)».

<sup>21</sup> Moreno Moreno, José A., *Reseña histórica de la presencia de España en el Golfo de Guinea*, (Madrid: CSIC, 1952). 63.

agricole, notamment la promotion de la culture de la canne à sucre<sup>22</sup>. Le développement de cette activité avait fait de cette colonie le centre de gravité de toute l'économie espagnole du dix-neuvième siècle. Cependant, après la signature du traité de 1817 entre l'Espagne et l'Angleterre sur la fin du commerce des esclaves, les perspectives de croissance de cette région s'étaient quelque peu détériorées. Une des raisons à l'origine de cette situation était la recrudescence des révoltes fomentées par les esclaves affranchis. Pour venir à bout de ces entraves à la croissance, le monarque de l'Espagne enjoignit le transfert de ces individus en Afrique, notamment à Fernando Póo, colonie acquise en 1778 et dont le développement tardait à prendre son envol. Cette décision visait donc à garantir la stabilité sociale de Cuba d'une part, et d'autre part, à favoriser la colonisation des territoires africains.

L'industrie sucrière qui se développe à Cuba après l'instauration de la nouvelle réglementation commerciale avait pour principal fer de lance l'esclavage des africains. En effet, pour avoir une production concurrentielle du sucre, il était indispensable pour les exploitants de disposer d'une main d'œuvre abondante, qui soit capable de supporter les affres du travail forcé. Cette exigence avait donc conduit à une importation massive d'esclaves africains. On estime qu'entre 1790 et 1820, près de dix mille esclaves débarquaient chaque année à Cuba<sup>23</sup>. Cet afflux de noirs avait fortement contribué au développement du secteur sucrier. Car en matière de production, Cuba en vint à occuper la place auparavant tenue par Saint-Domingue<sup>24</sup>. Cependant, à côté de ces avantages évidents, la présence sans cesse croissante de cette communauté constituait une source d'angoisse et une menace permanente de déstabilisation. Selon Ada Ferrer, les nouvelles de la révolte des esclaves à Saint-Domingue avaient déclenché une sorte d'alerte collective sur la capacité de nuisance des africains<sup>25</sup>. Les agriculteurs espagnols craignaient en effet que les débordements de violence dont Haïti avait été le théâtre depuis 1791 n'en viennent à se reproduire dans leur colonie. Cette crainte de se voir spolier et chasser de l'île par les populations de couleur locales s'était davantage renforcée après la signature du traité de 1817 sur la fin du commerce des esclaves à Cuba.

En effet, après avoir décrété l'abolition de la traite dans ses colonies, l'État britannique s'était engagé à inciter les pays européens à faire de même. Cette démarche avait abouti à la signature de nombreux accords bilatéraux avec les pays tels la France, le Danemark et l'Autriche. Mais certains pays comme l'Espagne et le Portugal avaient opposé une résistance à l'Angleterre. Selon Christian Huetz de Lemp, accepter de renoncer à l'esclavage des africains dans les conditions voulues par les anglais était une option non envisageable. Non seulement à cause du caractère injonctif de la demande, mais aussi et surtout parce qu'une telle initiative était susceptible de mettre en péril le système économique de ces Etats qui reposait essentiellement sur la traite des noirs. Toutefois, en raison des pressions exercées par les britanniques, ces pays avaient fini par se résigner. Le premier à avoir abdicé sous l'effet des multiples menaces britanniques était l'Espagne. Car, après une évaluation scrupuleuse de la situation politique et économique de son pays, et conscient des effets

---

<sup>22</sup> Hugh Thomas, "La colonia española de Cuba", Leslie Bethell, ed. *Historia de América Latina*. Tomo 5, Cambridge University Press, Editorial Crítica, Barcelona, 1991, 155

<sup>23</sup> Joseph François Xavier Pierre Esprit Simon Paul Antoine, *L'Art de vérifier les dates, depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours, formant la continuation.*, (Paris: Tome Quatrième Agricole de Fortia D'Urban, 1838). 136.

<sup>24</sup> Tornero Tinajero, Pablo, *Crecimiento económico y transformaciones sociales. Esclavos, hacendados y comerciantes en la Cuba colonial (1760-1840)*, (Madrid: Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, 1996). 124.

<sup>25</sup> Ada Ferrer « La société esclavagiste cubaine et la révolution haïtienne » *Éditions de l'EHESS, Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2003/2 (58e année) 210.



préjudiciables que le conflit avec l'Angleterre pourrait avoir sur l'économie nationale, le roi Ferdinand VII n'avait d'autre choix que se plier à la volonté des britanniques. Et le 23 septembre 1817, un traité d'abolition d'esclavage fut signé entre le Royaume Uni et l'Espagne<sup>26</sup>.

Cependant, bien que ce traité ait permis de lever la menace d'un conflit, la sécurité et la stabilité de Cuba demeuraient néanmoins précaires, du fait notamment de l'application de l'article VII dudit traité<sup>27</sup>. En effet, dès l'entrée en vigueur de l'accord le 30 mai 1820, l'équilibre démographique qui existait entre les blancs et les noirs s'était fortement désarticulé. Des études menées sur l'évolution démographique de la société cubaine après la signature du traité de 1817 indiquent clairement qu'entre 1820 et 1835, près de 58% de la population cubaine était d'origine africaine<sup>28</sup>. Ce bouleversement substantiel de l'ordre social en faveur des populations de couleur était un facteur de risque pour la stabilité de la colonie. Car, selon Ines Roldan, la prédominance numérique pouvait susciter auprès de cette population, un sentiment collectif de liberté qui conduirait inévitablement à des actions hostiles contre les blancs<sup>29</sup>. On en veut pour preuve le succès de la révolution haïtienne de 1791, rendue possible grâce à l'avantage numérique des noirs sur les blancs. Ainsi, la question de la croissance démographique des noirs était un motif de profonde préoccupation aussi bien pour les autorités que pour les agriculteurs espagnols installés à Cuba. Tous craignaient en effet que la colonie soit prise d'assaut par des individus obnubilés par les idéaux de liberté comme cela s'était produit à Saint-Domingue quelques années avant. Cette peur avait donc conduit le Gouvernement espagnol à prendre des initiatives destinées non seulement à rassurer les opérateurs économiques, mais aussi et surtout à renforcer la paix sociale et la sécurité de Cuba.

La première initiative portait sur le renforcement du système sécuritaire de la colonie. Les autorités coloniales pensaient en effet que le meilleur moyen de faire face à une éventuelle tentative de déstabilisation était de renforcer les capacités militaires de Cuba. Ainsi, après la nomination de l'officier Francisco Dionisio Vives par décret royal datant du 02 mai 1823<sup>30</sup> comme Capitaine Général de Cuba, une campagne de recrutement militaire de grande envergure avait été lancée en Espagne. Selon Enrique de Miguel Fernández, entre 1824 et 1830, les effectifs des forces de sécurité déployés sur toute l'étendue du territoire cubain avaient presque triplé passant de 13.270 à 47.680 soldats<sup>31</sup>. Toutefois, ce déploiement des troupes, bien que persuasif, ne pouvait pas à lui seul garantir la sécurité, la paix et la stabilité de Cuba. Il était donc nécessaire d'adopter une approche plus stratégique pour gérer

<sup>26</sup> Alejandro del Cantillo, *Tratados, convenios y declaraciones de paz y de comercio: que han hecho con las potencias extranjeras los monarcas españoles de la casa de Borbón: desde el año de 1700 hasta el día* (Madrid: Imprenta de la Alegría y Charlain, 1843)

<sup>27</sup> L'article XVII du traité portant sur le fonctionnement et les compétences des juges commissionnés. Celui-ci indiquait en son annexe 3 que tous les esclaves trouvés à bord des navires de contrebande devaient systématiquement être déclarés libres et remis à la disposition des autorités cubaine pour leur insertion en tant qu'hommes libres dans la société.

<sup>28</sup> Antonio Santamaría García, *Economía y colonia: la economía cubana y la relación con España (1765-1902)*, (Madrid: Editorial CSIC - Press, 2004) 152.

<sup>29</sup> Inés Roldán de Montaud, *Las haciendas públicas en el Caribe hispano durante el siglo XIX*, (Madrid: Ed., CSIC - Press, 2008). 252

<sup>30</sup> Jacobo de la Pezuela, *Diccionario geográfico, estadístico, histórico de la isla de Cuba*, (Madrid: Impr. del estab. de Mellado Volumen 4, 1867). 144.

<sup>31</sup> Enrique de Miguel Fernández, «Azcárraga-weyler dans la conduite de la guerre à Cuba», Thèse doctorale, UNIVERSITAT JAUME I DE CASTELLÓ Département d'Histoire, Géographie et Art, 2011. p.237.

au mieux les incertitudes liées à la présence des noirs dans la colonie. Autrement dit, le gouvernement espagnol devait trouver le moyen de diminuer l'écart considérable existant entre les populations d'origine africaine (esclaves et esclaves affranchis) et les blancs. La deuxième initiative avait donc pour objet de faire pencher l'équilibre démographique en faveur des blancs.

A partir de 1840, ce qui n'était à l'origine qu'une simple question de sécurité devint une véritable monomanie pour les autorités coloniales. Car les régions telles que Matanzas et Santiago de Cuba, où il y avait une forte concentration de population d'origine africaine, étaient désormais en proie à des agitations sociales permanentes. La menace que faisait planer la croissance démographique des populations de couleur sur la stabilité de Cuba était entrain de devenir une réalité<sup>32</sup>. Pour mettre fin à cette situation, les autorités décidèrent d'expulser tous les noirs dont la présence dans la colonie n'était pas indispensable. Il s'agissait en particulier des esclaves affranchis. Mais, comme le souligne Ines Roldan, une telle démarche n'était pas de nature à promouvoir la paix avec l'Angleterre. Car il faut le préciser, lors de la signature des traités de 1817 et 1833, les anglais avaient exigé «qu'en cas de capture de navires négriers dans les eaux américaines, les esclaves trouvés à bord devaient non seulement être déclarés libres, mais aussi remis aux autorités cubaines pour leur insertion dans la société»<sup>33</sup>. Or, en envisageant l'expulsion de ces individus de la colonie, l'Espagne prenait le risque de voir se détériorer ses relations avec l'Angleterre. Évitant toute action ou initiative pouvant être interprétée comme une provocation ou une attitude inamicale, Madrid décida alors d'élaborer un plan d'action qui, non seulement répondait aux besoins immédiats de la colonie, mais permettait également aux autorités coloniales d'agir en toute légalité.

Après une évaluation scrupuleuse de la situation, la commission mise en place pour étudier la question proposa au Gouvernement de procéder à une expulsion réglementée, pacifique et amicale suivant le modèle américain<sup>34</sup>. Cette stratégie, en plus d'être légale et régulière, car d'autres pays comme le Portugal et l'Angleterre en avaient eu recours, était également fiable et appropriée. Du fait que, la plupart de ces personnes tenaient à cœur de regagner leur terre d'origine. Par ailleurs, sur le plan purement politique, ramener les noirs affranchis de Cuba en Afrique était une occasion unique d'actualiser le projet de colonisation de Fernando Póo et Annobon, territoires abandonnés après plusieurs tentatives d'occupation. Autrement dit, c'est la nécessité de sauvegarder les intérêts politiques et économiques de Cuba, -mis en mal par la présence des noirs affranchis-, qui avait inspiré les autorités espagnoles à concevoir un projet de colonisation pour les territoires du golfe de Guinée.

Indésirables et nuisibles à Cuba, les noirs libres constituaient une ressource humaine de première importance pour la réalisation du projet colonial espagnol en Afrique. Au moment où la souveraineté et l'intégrité territoriale des archipels africains étaient

---

<sup>32</sup> Les résultats du recensement effectué au cours de cette année démontraient que sur un million d'habitants que comptait la colonie, plus 460.000 étaient esclaves et 156.000 esclaves affranchis. Les blancs atteignaient à peine 418.100 blancs. Richard Gott, *Cuba*, (Habana: Ed., AKAL, 2007). P104

<sup>33</sup> Manuel Lucena Salmoral, *Leyes para esclavos: El ordenamiento jurídico sobre la condición, tratamiento, defensa y represión de los esclavos en las colonias de la América española*, (Madrid: Fundación Ignacio Larramendi, 2005), 85.

<sup>34</sup> Après l'abolition de la traite des noirs en Amérique du Nord, un groupe de philanthropes et d'abolitionnistes s'associèrent à des propriétaires d'esclaves des États du Sud pour ramener les noirs affranchis en Afrique. Le but de cette initiative était de se débarrasser de ces hommes et femmes qui, par leur présence ou leurs conduites offensantes, compromettaient la sécurité et la stabilité du pays. Et en 1821, un voilier de l'American Colonization Society chargé d'anciens esclaves arriva sur la côte ouest africaine, région connue aujourd'hui sous le nom de Monrovia (République du Liberia).

ouvertement mise en cause par certains Gouvernements européens, notamment l'Angleterre et la France, l'Espagne avait enfin trouvé le moyen d'y faire asseoir sa légitimité<sup>35</sup>. Envoyer les esclaves affranchis dans cette région en tant que Sujets espagnols était non seulement un excellent moyen de faire obstacle à l'ambition impérialiste britannique et française qui se manifestait de plus en plus dans cette région, mais c'était aussi et surtout une stratégie de mobilisation de ressources visant à assainir la colonie. Car, il faut le rappeler, l'insalubrité de l'environnement, favorisée par une pluviométrie annuelle très élevée était l'une des raisons pour lesquelles ces territoires avaient été abandonnés. Les multiples tentatives d'occupation effectuées par les espagnols depuis 1778 avaient systématiquement échoué car, selon Inès Garcia Cantus, le taux de mortalité des membres de l'équipage pour chaque expédition pour cause de l'insalubrité environnementale était d'environ 78%<sup>36</sup>. L'envoi des noirs affranchis pour effectuer les travaux d'assainissement était en fait, un préalable indispensable pour amorcer la colonisation des possessions africaines. Ces exigences à la fois politiques et économiques, aussi bien pour Cuba que pour les territoires africains, avaient incité Isabel II, reine d'Espagne, à promulguer un Décret Royal le pour le transfert de tous les noirs affranchis de Cuba à Fernando Póo et Annobon.

## Conclusions

Au regard de l'analyse qui précède, il apparaît clairement que la conception du projet de colonisation des territoires espagnols du golfe de Guinée au cours du dix-neuvième siècle ne répondait pas au besoin traditionnel de l'expansionnisme européen. Et contrairement à ce qui est soutenu par de nombreux historiens, coloniser l'Afrique pour l'exploitation de ses richesses était loin d'être l'objectif principal pour lequel l'Espagne avait préconisé l'envoi des esclaves affranchis (Sujets espagnols) à Fernando Póo et Annobon. Tout porte à croire que l'initiative avait été prise non pas sur la base d'une stratégie de développement économique ou commercial de la colonie, mais plutôt pour des raisons de convenance administrative et politique.

Le transfert des esclaves affranchis vers la colonie africaine avait été envisagé essentiellement pour sauvegarder les intérêts économiques et sociaux de Cuba, mis en mal par la présence en nombre important de cette communauté.

Née du traité d'abolition de 1817 entre l'Espagne et le Royaume-Uni, cette communauté de noirs affranchis était à l'origine de nombreux conflits sociaux qui représentaient une véritable menace pour la paix et la sécurité de Cuba. Leur supériorité numérique et leur conduite sociale déviante étaient des ingrédients suffisamment élogieux pour plonger la colonie espagnole la plus prospère d'Amérique dans une crise sociale aux conséquences imprévisibles.

L'expulsion ou du moins, le transfert de cette population vers l'Afrique était le seul moyen légal dont disposaient les autorités coloniales pour se débarrasser de ces individus. Mais il ne fait aucun doute que derrière cette initiative, l'Espagne voyait l'opportunité d'actualiser la colonisation de ses territoires africains du golfe de Guinée.

---

<sup>35</sup> Pendant la longue absence des espagnols, le Royaume-Uni et la France avaient littéralement occupé Fernando Póo et Annobon. Officiellement, les îles appartenaient à l'Espagne, mais dans les faits, ces territoires portaient des marques culturelles britanniques et françaises.

<sup>36</sup> Dolores Garcia Cantus, «Fernando Poo: una aventura colonial Española», Volumen 1 *Centros Culturales Españoles de Guinea Ecuatorial* (Valencia, Spain Centro de Estudios Internacionales de Biología y Antropología, 2006), 145.

## **Bibliographie**

### **Sources anciennes**

De Orden del Rey, *Tratado entre S. M. El Rey de España y de las Indias, y S. M. El Rey del Reino unido de la Gran Bretaña e Irlanda para la obolicion del tráfico de negros, concuido y firmado en Madrid en 23 de septiembre de 1817*, Madrid: Imprenta Real, 1817.

España, *Tratado Preliminar Sobre Los Limites de Los Paises Pertenecientes En America Meridional a Las Coronas de Espana y Portugal (1777)*, Buenos Aires: Imprenta del Estado, 1836.

Jacobo de la Pezuela, *Diccionario geográfico, estadístico, histórico de la isla de Cuba*, Madrid: Impr. del estab. de Mellado Volumen 4, 1867.

Joseph François Xavier Pierre Esprit Simon Paul Antoine, *L'Art de vérifier les dates, depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours, formant la continuation.*, (Paris : Tome Quatrième Agricole de Fortia D'Urban, 1838). 136.

### **Archives**

Archivos General de Simancas, Estado 7411 bis, folio 6 (p.4): *Tratado de Amistad, Garantia y Comercio...* (24/03/1778).14 cité par Aberlado de Unzueta y Yuste, *El Tratado de El Pardo y las expediciones de la Guinea española: aspectos economicos* (Madrid: Publicaciones de la Real Sociedad Geografica, Série B, n°191, 1947),

Archives Generales de Simancas (A.G.S.), Estado 7411 bis, folio 6 (p.4): «*Tratado de Amistad, Garantía y Comercio... (24/03/1778)*».

### **Bibliographie générale**

Anes, Gonzalo. *El Antiguo Régimen: los Borbones. Historia de España Alfaguara IV*. Madrid: Alfaguara-Alianza, 1975.

Breña, Roberto. *El imperio de las circunstancias: las independencias iberoamericanas y la revolución liberal española*. Madrid: Marcial Pons, 2012.

De Miguel Fernández, Enrique. «*Azcárraga-weyler dans la conduite de la guerre à Cuba*». Thèse doctorale, Universitat Jaume I de Castelló, Département d'Histoire, Géographie et Art, 2011.

De Unzueta y Yuste, Aberlado. «*El Tratado de El Pardo y las expediciones de la Guinea española: aspectos económicos*». *Publicaciones de la Real Sociedad Geográfica* Madrid: Série B, n°191, 1947.

- Del Cantillo, Alejandro. *Tratados, convenios y declaraciones de paz y de comercio: que han hecho con las potencias extranjeras los monarcas españoles de la casa de Borbón: desde el año de 1700 hasta el día*. Madrid: Imprenta de la Alegría y Charlain, 1843.
- Dolores García, Cantus. «Fernando Poo: una aventura colonial Española», *Volumen I Centros Culturales Españoles de Guinea Ecuatorial*. Valencia, España: Centro de Estudios Internacionales de Biología y Antropología, 2006.
- Fernández Durán, Reyes. *Gerónimo de Uztáriz (1670-1732): una política económica para Felipe V*. Madrid: Minerva, 1999.
- Ferrer, Ada. «La société esclavagiste cubaine et la révolution haïtienne». *Éditions de l'EHESS, Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 58e année (2003).
- Ferro, Marc. *Sobre la trata y la esclavitud. El libro negro del colonialismo. Siglos XVI al XXI: del exterminio al arrepentimiento*. Madrid: La Esfera de los Libros, 2005.
- González Enciso, Agustín. *Felipe V, la renovación de España: sociedad y economía en el reinado del primer Borbón*. Pamplona, EUNSA, 2003.
- Ibáñez Molina, Manuel. *Rentas provinciales, administración real y recaudadores en el reinado de Felipe V, (1700-1739)*. Granada: Universidad de Granada, 1986.
- Lucena Salmoral, Manuel. *Leyes para esclavos: El ordenamiento jurídico sobre la condición, tratamiento, defensa y represión de los esclavos en las colonias de la América española*. Madrid: Fundación Ignacio Larramendi, 2005.
- Mardones, J.M. «La desinstitucionalización religiosa». *Sociedad y Utopía*, n.º 8 (1996): 90-91.
- Moreno Moreno, José A. *Reseña histórica de la presencia de España en el Golfo de Guinea*. Madrid: CSIC, 1952.
- Palau Claveras, Agustín. *Principios de nuestra historia colonial en el golfo de Guinea*. Madrid: Expedición de Argelejos, 1942.
- Richard Gott. *Cuba*. Habana: Ed., AKAL, 2007.
- Roldán de Montaud, Inés. «En los borrosos confines de la libertad: el caso de los negros emancipados en cuba, 1817-1870». *Revista de Indias* 21, n.º 251 (2011): 161-163. Vol 4.
- \_\_\_\_\_. *Las haciendas públicas en el Caribe hispano durante el siglo XIX*. Madrid: Ed., CSIC - Press, 2008.
- Santamaría García, Antonio. *Economía y colonia: la economía cubana y la relación con España (1765-1902)*. Madrid: Editorial CSIC - Press, 2004.

Thomas, Hugh. «La colonia española de Cuba», en *Historia de América Latina. Tomo 5*, editado por Leslie Bethell. Cambridge University Press, Editorial Crítica, Barcelona, 1991.

\_\_\_\_\_. *Cuba. La lucha por la libertad*. Madrid: Editorial Debate, 2004.

\_\_\_\_\_. *La trata de esclavos: Historia de la trata de seres humanos de 1440 a 1870*. Barcelona: Editorial Planeta, 1998.

Tornero Tinajero, Pablo. *Crecimiento económico y transformaciones sociales. Esclavos, hacendados y comerciantes en la Cuba colonial (1760-1840)*. Madrid: Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, 1996.